



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

charges

Question écrite n° 10124

Texte de la question

M. Jean-Louis Bianco attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le problème de la participation financière des entreprises utilisant la robotique à la solidarité sociale et fiscale. Dans le contexte de la réforme de la fiscalité prévue par le Gouvernement, dans l'objectif général du nécessaire rééquilibrage de la taxation du capital et travail, est-il judicieux d'introduire, graduellement, une participation du parc robotique à la couverture des dépenses sociales ainsi qu'à la fiscalité des entreprises ? Des travaux menés au niveau national comme dans le cadre européen sont-ils susceptibles d'apporter à la représentation nationale des informations et des réflexions pertinentes ?

Texte de la réponse

La loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier du 10 novembre 1997 a institué une majoration temporaire d'impôt sur les sociétés lors de la cession d'éléments d'actif autres que les titres de participation. Ces mesures accentuent la contribution du capital au financement des charges publiques, en particulier celle des investissements de pure productivité. En revanche, le Gouvernement ne souhaite pas instituer une nouvelle taxe spécifique sur les immobilisations visées par l'auteur de la question dès lors que, d'une part, ces biens sont d'ores et déjà passibles de la taxe professionnelle et, d'autre part, que l'augmentation des prélèvements obligatoires sur l'investissement, au moment où celui-ci paraît redémarrer, pénaliserait la croissance et l'emploi. Le Gouvernement partage le souci de l'auteur de la question en faveur d'un rééquilibrage des taxations du capital et du travail. La réforme du financement de la protection sociale, adoptée dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 1998, en diminuant les cotisations salariales d'assurance maladie et en augmentant la CSG, répond à cette préoccupation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Bianco](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10124

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 27 avril 1998

Question publiée le : 16 février 1998, page 776

Réponse publiée le : 4 mai 1998, page 2496